



Résultat général: **5%**

Fournit très peu d'informations au public dans ses documents budgétaires au cours de l'année.

## Résumé

### Informations contenues dans les documents publics

Le résultat obtenu par le Cameroun au sein de l'Indice sur le budget ouvert indique que le gouvernement ne fournit au public que très peu ou pas d'information du tout sur le budget et les activités financières du gouvernement central au cours de l'année budgétaire. Pour cette raison, il est très difficile pour les citoyens de tenir le gouvernement responsable pour sa gestion de l'argent public.

L'Indice sur le budget ouvert 2008 évalue la quantité et le type d'informations que les gouvernements mettent à la disposition du public dans les documents budgétaires clés que tout gouvernement devrait rendre publics durant l'année budgétaire. Le projet budgétaire de l'exécutif est un des documents les plus importants. Celui-ci doit contenir les projets de l'exécutif pour l'année à venir ainsi que le coût des activités proposées. Le projet doit normalement être mis à la disposition du public et du pouvoir législatif avant d'être finalisé au plus tard trois mois avant le début de l'année budgétaire pour permettre une revue et un débat public suffisants.

Au Cameroun, le projet n'est pas mis à la disposition du public, ce qui signifie que les citoyens n'ont pas une image complète des projets du gouvernement concernant la fiscalisation et les dépenses pour l'année à venir. Le Cameroun publie une déclaration pré-budgétaire, mais celle-ci ne présente pas les détails du prochain budget.

En outre, il est difficile de suivre les dépenses, la collection d'impôts et les emprunts durant l'année. Le Cameroun ne publie pas de rapports en cours d'année. La publication de ces documents renforcerait la responsabilisation publique, puisqu'ils fournissent des données actualisées sur l'exécution du budget au cours de l'année. Le Cameroun publie une revue de milieu d'année, mais celle-ci omet certains détails.

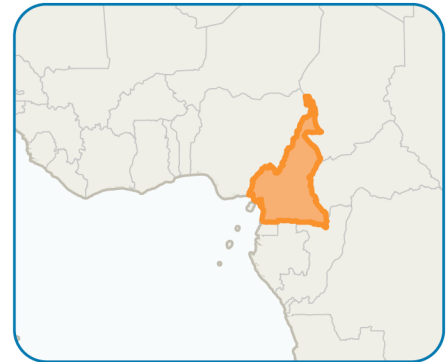
Il est également difficile d'évaluer la performance budgétaire du Cameroun une fois l'année budgétaire achevée. Un rapport de fin d'année n'est pas rendu public, ce qui empêche les comparaisons entre ce qui avait été prévu par le budget et ce qui a réellement été dépensé et collecté. Par ailleurs, le Cameroun ne rend pas publics ses rapports d'audit et ne fournit aucune information concernant le suivi des recommandations du rapport d'audit. L'accès aux informations budgétaires très détaillées nécessaires pour comprendre le progrès du gouvernement concernant la réalisation d'un projet ou d'une activité spécifique reste limité. Ceci malgré le fait que le Cameroun ait codifié le droit à l'accès à l'information gouvernementale dans la Constitution.

### Participation publique et institutions de responsabilisation

Au-delà de l'amélioration de l'accès aux documents budgétaires clés, il existe d'autres moyens grâce auxquels le processus budgétaire du Cameroun pourrait être plus ouvert.

Les opportunités pour la participation citoyenne dans les débats budgétaires pourraient être augmentées. Par exemple, le pouvoir législatif n'organise pas d'audiences sur le budget auxquelles le public peut participer.

L'indépendance de l'Institution supérieure de contrôle (ISC) du Cameroun est sévèrement limitée. Le chef de l'ISC peut être démis de ses fonctions par l'exécutif sans le consentement final du pouvoir judiciaire ou du pouvoir législatif. En outre, l'ISC n'a presque aucun pouvoir de décision concernant quels audits sont réalisés.



### Disponibilité des sept documents budgétaires clés et du Budget des citoyens (par ordre de publication prévue)

Document préalable au budget	<input checked="" type="radio"/> Oui
Projet de budget de l'exécutif	<input type="radio"/> Non
Budget des citoyens	<input type="radio"/> Non
Budget adopté	<input checked="" type="radio"/> Oui
Rapports en cours d'année	<input checked="" type="radio"/> Non
Revue de milieu d'année	<input checked="" type="radio"/> Oui
Rapport de fin d'année	<input checked="" type="radio"/> Non
Rapport d'audit	<input type="radio"/> Non

# Indice sur le Budget Ouvert 2008 Cameroun



L'Indice sur le budget ouvert évalue la quantité et le types d'informations mises à la disposition du public dans les documents budgétaires d'un pays. Le placement d'un pays dans une catégorie de résultats a été déterminé par la moyenne des réponses aux 91 questions du Questionnaire sur le budget ouvert liées aux informations contenues dans les huit documents budgétaires clés que tous les pays doivent mettre à la disposition du public.

Research to complete the Open Budget Questionnaire was undertaken by:

Léonard Eoussa  
 Coordinateur de l'ONISC  
 Code postal (237), Boîte postale 11 807  
 City: Yaoundé, Province: Centre,  
 Cameroun  
 Tel: + 237 22 06 42 78  
 Email: onisc.infos@gmail.com

Le Partenariat Budgétaire International (IBP pour ses sigles en anglais – International Budget Partnership) a été formé au sein du Centre sur le Budget et les Priorités Politiques (Center on Budget and Policy Priorities), une organisation pour la recherche sans but lucratif indépendante basée à Washington, DC, en 1997, pour soutenir les organismes de la société civile autour du monde intéressés à renforcer les processus, les établissements et les résultats budgétaires publics. Pour plus d'information sur l'IBP et l'Initiative du Budget Ouvert 2008, visitez [www.openbudgetindex.org](http://www.openbudgetindex.org).

